

D. CAKWA/A

PHOCE VERBAL

Acc (1) prop (1)

15/7/1983

Ed

Note à l'attention de Son Excellence Monsieur
le Président de la République

Objet : Subvention à l'Association
Internationale pour le
Développement de la
documentation des Bibliothèques
et des Archives en Afrique
(A.I.D.B.A.).

Dans la lettre jointe datée du 17 février 1983
et qui ne fut enregistrée dans nos services que le 13 courant
l' A.I.D.B.A. demande une subvention pour financer ses activités.

De l'avis de mes services, cette demande n'est
pas à tenir en considération. Cette association est d'obédience
de l'ex-Afrique Occidentale Française et son action s'est toujours
limitée aux pays qui composent cette ex-AOF. Nos institutions
documentaires n'ont pas grand-chose à attendre d'elle. Elle jouit
d'une grande audience auprès de l'OUA, de l'ICA, et de l'UNESCO
mais elle est boudée par les institutions nationales documentaires
des pays membres.

Le Rwanda fait partie du Conseil International des Archives (CIA)
et depuis l'année passée il est membre de la branche régionale
de l'Afrique Centrale du CIA qui augure un cadre de coopération
plus active, plus réaliste que l'AIDBA.

Nous pouvons pour le moment nous contenter de ces deux
organismes.

Kigali, le 15 juillet 1983

D. GAKWAYA.

